

24 janvier 2019

LIMOGES
HÔTEL DE RÉGION



RÉSUMÉS DES INTERVENTIONS

Les résumés sont présentés dans l'ordre des interventions programmées. Tous les diaporamas sont en ligne sur le site Internet de l'ARB NA (même pour ceux dont il n'y a pas de résumé).

Valérie BARBIER, Responsable de publications à l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine & Laurent CHABROL, Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel Nouvelle-Aquitaine

« Panorama de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine »

Un tour d'horizon est proposé autour de la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine : diversité des milieux, richesse faunistique et floristique, espèces endémiques ou particulières...qui lui confèrent une identité patrimoniale de grande valeur. La question de l'évolution de la biodiversité est également abordée aux travers les pressions qu'elle subit. Un coup de projecteurs est donc donné sur les éléments bien connus de notre biodiversité mais également sur les manques et les pistes pour y remédier. Des constats qui mettent en avant le besoin de connaissances et d'outils pour œuvrer, tous, chacun dans nos domaines de compétences, à sa préservation et sa reconquête.

Contact : valerie.barbier@rb-na.fr / laurent.chabrol@cbnmc.fr

Stéphane PETITJEAN, Chargé de mission Milieux aquatiques à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Corrèze

« Atlas piscicole du Limousin : une approche multi-partenariale au service d'une meilleure connaissance de la biodiversité pour les territoires »

Les poissons constituent de bons indicateurs des altérations que les rivières peuvent subir. De nombreuses données existent, principalement produites par les collectivités piscicoles et associations, mais elles restent encore dispersées et peu exploitées. Grâce à un travail partenarial innovant, une valorisation des données et de l'expertise locale existante (basée sur des archives historiques et des données scientifiques) a été formalisée par la rédaction d'un atlas de répartition des poissons dans l'ex-Limousin. Ce travail permet ainsi d'offrir aux gestionnaires locaux (élus, structures GEMAPI, services de l'État), une assistance pour les diagnostics de cours d'eau, des perspectives sur l'évolution de la répartition spatio-temporelle des poissons et une hiérarchisation complémentaire des enjeux de protection et de restauration de la biodiversité.

Contact : s.petitjean@peche19.fr

Marc-André SELOSSE, Professeur du Muséum national d'Histoire naturelle et Professeur invité aux universités de Gdansk (Pologne) et Kunming (Chine)

Focus Conférence « Le sol, un invisible omniprésent »

Le sol est vivant : avec en moyenne 50% de la biomasse vivante et 75% de la matière organique des écosystèmes terrestres, et bien que nos yeux n'en distinguent rien, le sol est une partie majeure des écosystèmes terrestres qui nous entourent. Son érosion fertilise les océans, et de ceux-ci aux continents, on peut dire que le sol nourrit l'humanité ! On y découvre de plus en plus l'hyper-diversité des microorganismes et de leurs rôles : le fonctionnement écologique des sols et la physiologie des plantes sont construits de ces microbes. (Re)découvrir la dimension vivante et microbienne des sols pour mieux les gérer est un impératif pour la production alimentaire, la santé, et notre environnement... C'est apprendre à protéger et à préserver le patrimoine de l'humanité.

Contact : ma.selosse@wanadoo.fr

ATELIER 1 – BIODIVERSITE & SANTE

Laëtitia MALOUBIER, Chargée de mission Parc naturel régional Médoc & Sylvia MARCHAIS, Assistante de la plateforme de développement sanitaire et social, Syndicat Mixte du Pays Médoc

« Quand la santé et l'environnement se rencontrent en Médoc... »

Situé au nord du département de la Gironde, le Médoc est une presqu'île délimitée par l'océan Atlantique à l'ouest et par l'estuaire de la Gironde à l'est. Le Pays Médoc regroupe les 4 Communautés de Communes du territoire pour lesquelles il met en œuvre un projet stratégique de développement territorial. Depuis sa création en 2002, il développe des actions permettant d'appréhender globalement les problématiques sanitaires et sociales locales et anime un Contrat Local de Santé (CLS) depuis 2013. Ces actions trouvent toute leur place dans la Charte du futur Parc naturel régional (Pnr) Médoc qui verra le jour au printemps 2019. En 2017, l'opportunité de répondre à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a été saisie. Les missions « santé-social » et « environnement » se sont rapprochées et ont ainsi mis en place une démarche territoriale et multi-partenaire d'information, de sensibilisation et d'éducation notamment sur les risques sanitaires liés aux milieux naturels.

Contact : agri-environnement@pays-medoc.com / contact-sanitaire-social@pays-medoc.com

Anne-Laure LEGENDRE, Enseignant-chercheur à l'Université de Versailles-Saint-Quentin

« Santé, bien-être et cadre de vie : une recherche-action menée à La Rochelle autour d'un projet d'urbanisme et de de restauration d'un marais. »

Les bénéfices du contact avec la Nature pour la santé humaine sont connus depuis longtemps et de plus en plus documentés par des études issues de disciplines diverses. Mais qu'entendons-nous véritablement par santé ? Inspirée par la définition de la santé de l'OMS comme complet bien-être, une démarche de recherche-action a été menée à La Rochelle, dans le but d'explorer les liens entre santé, bien-être et cadre de vie. L'étude se déroule à Villeneuve-les-Salines, un quartier construit dans les années 1960 sur une partie asséchée d'un ancien marais salant. Ce territoire en voie de relégation sociale et urbaine fait actuellement l'objet d'un double programme : un projet de renouvellement urbain, et un projet de restauration et de valorisation du marais. La démarche consiste à la réalisation d'une évaluation des impacts sur la santé (EIS) de ces deux projets. L'expérimentation prend comme point de départ l'expérience vécue des habitants dans leur cadre de vie. Parmi les surprises de cette enquête, les propos révèlent un attachement fort des habitants à leur quartier et à la présence de la

Nature. La démarche montre aussi l'existence d'intérêts parfois contradictoires entre les tenants d'une vision de la Nature comme espace sauvage à sanctuariser, et les défenseurs d'une nature que l'on voudrait dompter mais dont on ignore tout du fonctionnement écologique. En déployant une clé de lecture santé et bien-être, la démarche a permis de faire apparaître d'autres perspectives pour penser les projets en imaginant comment le quartier pourrait vivre au rythme de la Nature et comment les habitants pourraient devenir des ambassadeurs et des gardiens du marais.

Contact : annelaure.legendre@live.fr

Clément CROZET, Responsable de l'antenne Béarn du CEN Nouvelle-Aquitaine

La thématique «Biodiversité et Santé» par un gestionnaire d'espaces naturels

Cette présentation promeut une approche intégrée, systémique et unifiée de la santé humaine et environnementale (One Health). L'objectif est de rapprocher les approches théoriques et les réalisations concrètes du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine. L'approche de la Biodiversité via la Santé est une nouvelle porte d'entrée pour nos approches territoriales auprès des collectivités. Les élus prennent conscience de l'influence des espaces naturels sur notre santé et bien-être, tout comme réciproquement nous avons une influence sur la santé de l'environnement. Il s'agit d'un vaste champ d'investigations à l'intersection de nombreuses disciplines (architecture, urbanisme, écologie, santé publique, ...) qui conduit une démarche interdisciplinaire.

Contact : c.crozet@cen-aquitaine.fr

ATELIER 2 – BIODIVERSITE & GESTION DE L'EAU

Stéphane LORIOT, Directeur de l'EPTB Vienne

« SAGE et Biodiversité »

La gestion de l'eau constitue le cœur de cible des Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Pour autant, ces dispositifs contribuent également à une meilleure prise en compte de la biodiversité, d'une part parce que l'objectif de disposer d'une eau de qualité et en quantité suffisante est essentiel pour tous les êtres vivants et d'autre part car la gestion des milieux aquatiques constitue un volet important dans les SAGE. L'examen des caractéristiques et du mode opératoire des SAGE montre la pertinence de ces outils dans la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire. Deux exemples relatifs à la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme et à la restauration de la continuité écologique dans le cadre du SAGE Vienne illustrent cette analyse.

Contact : s.loriot@eptb-vienne.fr

Marine DUGUE, Animatrice des Projets de Territoire au sein de l'EPTB Charente

« Actions en faveur de la biodiversité dans le projet de territoire Aume-Couture »

Le Projet de Territoire Aume-Couture est entré en phase de mise en œuvre de son programme d'actions en 2018. 5 axes stratégiques ont été identifiés pour répondre aux enjeux de ce territoire.

Si les Projets de Territoire concernent en premier lieu un retour à l'équilibre quantitatif sur les bassins déficitaires, ils doivent également tenir compte de la qualité chimique et écologique des milieux aquatiques. Le programme du Projet de Territoire Aume-Couture comprend donc des actions

transversales qui peuvent avoir un impact positif sur le maintien et le développement de la biodiversité. L'« Animation et maîtrise foncière ou d'usage » est un préalable indispensable à la réussite des opérations techniques de restauration des milieux aquatiques. Les acteurs du territoire s'accordent à dire que la question du foncier est complexe mais primordiale dans la réussite des actions de restauration à mener. Cet axe permettra alors de définir et prioriser les zones intéressantes pour la restauration des milieux aquatiques, d'améliorer la connaissance du foncier sur ces zones. Un travail conjoint entre la chambre d'agriculture, le SMABACA et le CREN PC doit permettre d'atteindre un objectif de 450 Ha de zones humides à conserver ou restaurer, à l'issue des 6 ans du programme d'actions. L'axe « Restauration de la fonctionnalité des milieux » intègre diverses actions (restauration de zones humides, reméandrage des cours d'eau, aménagement des versants, programme de plantations champêtres...) favorables à la biodiversité.

Contact : marine.dugue@fleuve-charente.net

Yoann BRIZARD, Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne

« Prise en compte de la biodiversité dans les contrats territoriaux des milieux aquatiques »

Contact : y.brizard@syndicat-bassin-vienne.fr

ATELIER 3 - BIODIVERSITE & TRANSITION ALIMENTAIRE

Astrid VERSPIEREN, exploitante agricole et paysagiste

« Un paysage nourricier à Ségur-le-Château (19230) »

Les fermes de Ségur s'étendent sur une superficie de 65 hectares, anciennement consacrée à la production céréalière intensive. Le modèle de monoculture et exportation, qui a stérilisé la ruralité et la biodiversité, fait progressivement place à un modèle innovant inspiré de l'agrosylvopastoralisme. Son ambition est de nourrir les hommes dans un souci de résilience écologique et de retour de la biodiversité dans le paysage : une production agricole bas carbone (à terme l'écosystème mis en place fournit plus de calories qu'il n'en consomme), des aliments sains et variés (les oeufs, la viande, les céréales, les légumes, les fruits, les légumineuses), une transformation locale et une distribution en circuit court. Dès l'origine de la création de la ferme agro-écologique, l'intention est de s'ancrer dans le village et le territoire. De créer de la porosité entre ceux qui cultivent et ceux qui vivent là. Le projet de création de cette ferme en agro-écologie à Ségur-le-Château est accompagné par l'association Paysages nourriciers. Celle-ci, créée en août 2017, a pour objectif d'accompagner les projets agricoles qui favorisent les services écosystémiques et le vivre ensemble : retour de la biodiversité dans les campagnes, activités qui rapprochent habitants et agriculteurs. Le projet des fermes de Ségur est pour l'association un projet pilote autour duquel se développe des actions d'intérêt général. Il a pour objectifs de développer un projet agricole alternatif capable de créer un regain (renouveau) de vie économique, sociale, culturelle fondé sur une nouvelle relation entre l'humain et le vivant ; expérimenter un système de production agricole alternatif ; cultiver une diversité de ressources et proposer localement une nourriture de qualité (transformation et commercialisation locales) ; développer de l'activité autour de cette nouvelle économie agricole ; ré-habiter le village ;

Contact : avpaysagiste@gmail.com

Cécile ROBERT-LECROULANT, en charge de l'animation du Projet Alimentaire Territorial du Parc naturel régional Périgord-Limousin

« Projet Alimentaire Territorial et Biodiversité ? »

La thématique de l'alimentation est très vaste et quand on parle de développement d'une alimentation de qualité ancrée sur un territoire les actions peuvent être très diverses. Les projets alimentaires territoriaux permettent d'aborder cette problématique complexe de façon transversale et partenariale. En fonction des besoins de chaque territoire et de la dynamique des acteurs différents axes de travail sont retenus, dont les impacts concernent aussi bien : l'économie locale, la mise en relation des acteurs, la santé, la justice sociale, les activités agricoles ... la biodiversité ?

Contact : c.robert@pnrpl.com

Flavie TIRET et Joël BACH, Interbio Nouvelle-Aquitaine

« Agriculture biologique et biodiversité »

Après avoir évoqué comment la réglementation bio prend en compte la préservation de la biodiversité, nous évoquerons les modes de valorisation et de reconnaissance des produits bio, en analysant comment les marques peuvent favoriser les constructions de filières solidaires. Nous présenterons également les derniers chiffres de la consommation, en incluant la restauration collective, que nous mettrons en perspective avec les objectifs du Grenelle de l'Environnement et des Etats Généraux de l'Alimentation. Enfin, nous présenterons les enjeux de la bio au regard de la préservation de la biodiversité.

Contacts : f.tiret@interbionouvelleaquitaine.com / soleimiel.scop@gmail.com

ATELIER 4 - BIODIVERSITE & GESTION DES ESPACES NATURELS

Ségolène TRAVICHON, LPO Rochefort

« LIFE Natur'adapt: réserves naturelles et changement climatique »

De par la gestion de réserves naturelles sur le littoral charentais et vendée, la LPO se trouve confrontée directement à l'urgence climatique : l'élévation du niveau marin frappe de plein fouet ces cœurs de biodiversité. D'inquiète, la LPO a souhaité devenir proactive face à cette problématique grandissante, et a monté avec RNF un projet LIFE afin de mieux intégrer et anticiper les conséquences des changements climatiques dans la gestion des espaces protégés. C'est le LIFE Natur'adapt.

Contact : segolene.travichon@lpo.fr

Alain PERSUY, Poitou-Charentes Nature

« Les écosystèmes forestiers de Nouvelle Aquitaine : entre protection des forêts à haute valeur écologique et gestion durable des forêts de production »

Le changement climatique, la forte demande en bois, l'évolution des demandes sociétales nécessitent de réfléchir à la gestion des massifs forestiers de Nouvelle Aquitaine : quels sont les enjeux, comment y répondre ? Une meilleure connaissance du patrimoine naturel forestier que constituent les forêts de haute valeur écologique; notamment les vieilles forêts, pour en assurer la protection ; une pédagogie des sylvicultures prenant en compte la fragilité des milieux, pour assurer la gestion durable des forêts de production, sont deux pistes d'avenir à parcourir.

Contact : alain.persuy@gmail.com

Nicolas PIPET, Responsable entretien et maintenance à l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise

« Régulation des jussies dans la zone humide du Marais Poitevin »

L'IIBSN est un établissement public territorial qui regroupe les départements des Deux-Sèvres, de la Charente-Maritime et de la Vendée. Elle est aussi structure porteuse de deux SAGEs, animatrice des différents CTMA établis sur le territoire du Marais poitevin, et elle porte celui sur la zone humide du marais. Les missions principales de l'institution établies sur les thématiques de l'eau, de la végétation des rives et des cours d'eau ainsi que sur la navigation sont :

- d'assurer l'entretien des berges et des cours d'eau et le suivi des travaux d'aménagement des ouvrages hydrauliques ;
- de veiller à la continuité de la navigation et à la gestion d'occupation du Domaine ;
- de porter des travaux de maîtrise des proliférations végétales, notamment exotiques sur le marais mouillé, comme les jussies ;
- de réaliser des études liées à la gestion de l'eau : modélisation de la nappe de l'Aunis, étude d'indicateurs de suivi en marais ;
- d'être la structure porteuse des SAGEs Vendée et Sèvre Niortaise et Marais poitevin, dont le territoire comprend le bassin de la Sèvre Niortaise et le bassin du Curé.

Dans ce cadre, une opération importante de régulation des Jussies (Espèces Exotiques Envahissantes) est menée par l'Institution sur le territoire de la zone humide du Marais poitevin depuis plus de 20 ans, objet de ma présentation lors de cette 1ère édition des Assises Régionales de la biodiversité en Nouvelle Aquitaine.

Contact : nicolas.pipet@sevre-niortaise.fr

Albert NOIREAU, DREAL Nouvelle-Aquitaine

« Restauration des cours d'eau et des zones humides : une opportunité pour la biodiversité »

- La restauration des cours d'eau : une nécessité dans un contexte de perte de biodiversité et de changement climatique
- Face à l'imperméabilisation freiner l'eau et retrouver des sections de cours d'eau étroites permettant des débordements en tête de bassin et limitant les crues en aval
- Conséquence pour les zones humides alluviales : l'incroyable retour de la biodiversité !
- Projet Minimum, Gestion Minimale pour un retour maximum en termes de services rendus aux collectivités et de biodiversité.
- Des financements à réorienter : utiliser le levier des CTMA pour penser simultanément la restauration du cours d'eau et des zones humides.

ATELIER 5 – BIODIVERSITE & FONCIER

Aurélie PAQUIGNON, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

« La stratégie foncière de la Nouvelle-Aquitaine »

La stratégie foncière de la Nouvelle-Aquitaine a été votée lors de la plénière de juin 2018. Cette stratégie s'appuie sur deux grands types d'actions : des actions concrètes à travers le SRADDET et des actions à travers les politiques sectorielles de la Région.

Quatre grandes orientations stratégiques ont été identifiées au regard des enjeux que le territoire connaît ou va connaître dans les prochaines années.

1. Renforcer les partenariats avec les acteurs du foncier
2. Préserver le Foncier naturel, agricole et forestier via :
 - a. une réduction de la consommation foncière de 50 % à l'échelle 2030.
 - b. Le renforcement du lien entre le projet de territoire et le projet agricole pour mieux nos capacités alimentaires actuelles et futures et également la ressource en eau.
 - c. La question des compensations agricoles, environnementales et forestières pour aboutir au respect de la logique E-R-C
3. Favoriser la compacité des espaces urbains
4. Réguler l'accès au foncier

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/actions/territoires-faire-region-ensemble/region-acteur-foncier.html#gref>

Contact : aurelie.paquignon@nouvelle-aquitaine.fr

Pierre SELIQUER, CEN Nouvelle-Aquitaine (Antenne Limousin)

« La maîtrise foncière au secours de la biodiversité »

Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) sont parmi les principaux acteurs fonciers qui œuvrent à la préservation de la biodiversité en France. Au nombre de 29 dont 28 sous statut associatif, les CEN maîtrisent plus de 3200 sites pour une surface préservée et gérée supérieure à 160 000 ha dont 13 000 ha en pleine propriété. En Nouvelle-Aquitaine le bilan cumulé des CEN avant la fusion programmée pour l'année 2019 fait état d'environ 30 000 hectares maîtrisés dont plus de 3 000 ha en propriété. Sur le territoire du Limousin, le CEN maîtrise 12 000 hectares dont 1 300 sont la propriété de l'association. Ces parcelles de grande valeur écologiques sont principalement des landes à bruyères, des tourbières, des prairies naturelles humides et des forêts sur pente. Nos équipes salariées ou bénévoles repèrent en amont des sites qui hébergent des habitats et/ou des espèces déterminantes validées par notre Conseil scientifique puis réalisent une animation foncière par l'intermédiaire de la SAFER aboutissant le plus souvent à la vente à l'amiable des parcelles. S'engage ensuite la recherche de partenariats locaux avec des agriculteurs pour entretenir et restaurer ces milieux par pâturage ovins et bovins (travaux de bucheronnage, gyrobroyage, installation de clôtures, de systèmes d'abreuvement...). A ce jour, plus de 100 exploitants agricoles gèrent ces joyaux de biodiversité en Limousin. Certains espaces sont par contre quasi exempt d'actions de gestion. Il s'agit plus particulièrement des forêts sur pente que nous achetons pour préserver les aires de nidifications de grands rapaces forestiers (aigle botté notamment). Notre objectif consiste à créer de grands îlots de naturalité permettant de préserver ce patrimoine naturel et paysager exceptionnel mais également de stocker le carbone et de contribuer ainsi à la limitation du changement climatique.

Contact : pseliquer@conservatoirelimousin.com

Catherine DELALOY, Bordeaux Métropole

« Projet BiodiverCité - Enjeux et modalités d'élaboration d'une stratégie d'aménagement écologique en contexte de forte pression urbaine »

La stratégie BiodiverCité cherche à concilier le développement urbain et économique de la Métropole avec la nécessaire protection des milieux naturels et de la biodiversité. Elle se décline à une échelle territoriale avec la prise en compte dans le Plan Local d'Urbanisme des trames vertes et bleues

fonctionnelles du territoire et l'identification de 3 typologies d'espaces : les zones naturelles fonctionnelles (à préserver et à valoriser), les zones naturelles dégradées (à restaurer) et les zones présentant peu ou pas d'intérêt écologique (à aménager en priorité). C'est autour des 2 premières typologies que la stratégie explore actuellement les moyens de planification, fonciers et financiers à mettre en œuvre pour assurer la préservation et la restauration des milieux naturels de son territoire. Dans ce contexte de très forte pression foncière plusieurs outils complémentaires sont donc à envisager (conventionnement avec des propriétaires, constitution d'un pool foncier, veille foncière active, préemption, partenariat avec des organismes fonciers, ...).

Contact : cdelaloy@bordeaux-metropole.fr

Guillaume LEMOINE, Référent biodiversité et ingénierie écologique à l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais

« Recyclage des friches et verdissements généralisés des espaces temporairement disponibles : une action pour préserver le foncier et la biodiversité. L'exemple de l'EPF Nord – Pas de Calais. »

Dans le Nord et le Pas-de-Calais l'Etablissement Public Foncier Nord – Pas de Calais est depuis décembre 1990, un partenaire majeur des collectivités. Opérateur public de l'État, il les accompagne en recyclant leur foncier usagé notamment les emprises d'anciennes friches bâties, pour accueillir de nouveaux projets (logements, activités économiques et de services) et recréer ainsi la ville sur la ville et éviter la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Dans certains cas, les friches industrielles, notamment minières, sont transformées en « espaces naturels » pour contribuer à la constitution des trames vertes et bleues des territoires. L'EPF du Nord– Pas de Calais intervient également sur « les fonciers à risques » technologiques et naturels. La destruction de maisons en bord de falaise permet d'anticiper le recul du trait de côte.

En contexte urbain, les sols des terrains « recyclés » sont majoritairement composés de technosols. Avec le temps, ils peuvent rapidement se couvrir de végétations aux multiples facettes, de qualités esthétiques douteuses, souvent coûteuses en entretien et parfois anxigènes pour les futurs aménageurs avec l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes, allergènes voire protégées. Face à cette situation jugée insatisfaisante, l'Etablissement Public Foncier Nord - Pas de Calais a décidé de développer des ensemencements d'attente pour y implanter des végétations choisies aux multiples fonctions, participant à la résilience de la ville, au bien-être des habitants (cadre de vie et lutte contre les îlots de chaleur) et à la préservation de la biodiversité en favorisant de riches cortèges d'invertébrés (notamment les pollinisateurs sauvages).

Contact : g.lemoine@epf-npdc.fr